



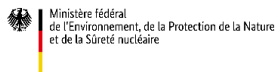
Webinaire sur le fonctionnement de structures nationales du climat pour le processus du Plan National d'Adaptation (PNA)

23 octobre 2018 à 14h00 GMT

Mis en œuvre par :



Mandaté par :



Ministère fédéral
de l'Environnement, de la Protection de la Nature
et de la Sécurité nucléaire

de la République fédérale d'Allemagne

Sous la tutelle du :



MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



En coopération avec :





Programme

- **Bienvenue et introduction au PAS-PNA**, par Amadou TOURE PAS-PNA Sénégal
- **Présentation introductive sur le mandat pour le PNA**, par Evariste ALOHOU PAS-PNA Benin
- **Le Comité National sur les Changements Climatiques (COMNACC) : processus de mise en place, cadre juridique, mandat, activités, défis et orientations**
M. Ousmane FALL SARR, Président du COMNACC, Sénégal
- Echanges et discussions sur les présentations
- Annonces du prochain webinaire
- Fin du webinaire



Présentation Introductive

Amadou Oumar TOURE

Coordinateur du PAS-PNA

Dakar, Sénégal

E amadou.toure@giz.de

I www.giz.de





Projet d'Appui Scientifique aux processus de Plans Nationaux d'Adaptation (PAS-PNA)

Amadou Oumar TOURE

Coordinateur PAS-PNA Sénégal

Mis en œuvre par :



Mandaté par :



Ministère fédéral
de l'Environnement, de la Protection de la Nature
et de la Sécurité nucléaire

de la République fédérale d'Allemagne

Sous la tutelle du :



MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



En coopération avec :





Contexte du PAS-PNA

Objectif principal du projet:

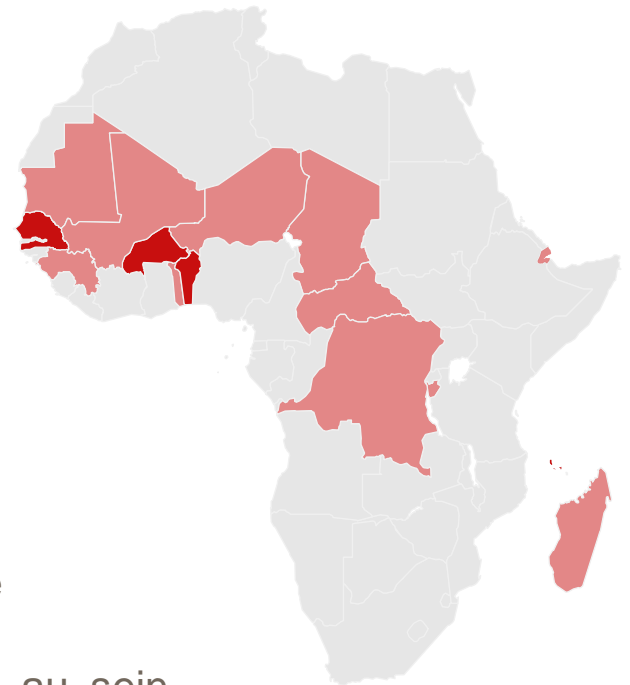
- Les capacités pour la conception du processus PNA à base scientifique et axés sur l'efficacité sont accrues dans les PMA d'Afrique subsaharienne francophone.

Pays :

- Trois pays cible : Bénin, Sénégal et Burkina Faso
- Echange régional : 15 pays francophones d'Afrique

Nous travaillons avec les points focaux CCNUCC au sein des Ministères de tutelle du projet, les AND, les Centres de recherche scientifique, les OSC et le secteur privé présent dans ces trois pays cibles.

Durée : 03/2016 - 08/2019





Les quatre composantes du PAS-PNA



**Renforcement du cadre de
gouvernance du processus PNA**



**Renforcement de la capacité
scientifique**



**Facilitation de l'accès au financement
de mesures d'adaptation prioritaires**



**Réseau d'échange des praticiens
sur le PNA**



Réseau d'échange des praticiens sur le processus PNA

Objectif de cette composante : Les expériences et solutions efficaces en lien avec le processus PNA sont échangées au sein d'une plateforme francophone par les Pays en Développement francophones d'Afrique subsaharienne.

Activités de la composante IV :

- Création et animation de la version française du site www.adaptationCommunity.net
- Ateliers régionaux et dialogue politique
- Contribution pour deux événements parallèles (*side events*)
- **Organisation des webinaires**





Aperçu des questions à examiner pendant les prochaines webinaires

Une durée de dix mois (de août 2018 à mai 2019)

- **Expériences d'élaboration de PNA : Cas du PNA pêche au Sénégal et du PNA du Burkina Faso**
- **Présentation du fonctionnement de structures nationales du climat: cas de deux entités nationales**
- Intégration (*mainstreaming*) des changements climatiques dans la budgétisation,
- Accréditation pour le Fond Vert Climat : Expériences de deux Unités Nationales,
- Développement des avant-projets pour le Fond Vert Climat
- Suivi et Evaluation (S&E) de l'adaptation aux changements climatiques : indicateurs sectoriels sur les changements climatiques, le S&E du processus PNA
- Le rôle du secteur privé dans l'adaptation aux changements climatiques
- Amélioration de l'interface science-politique : leçons apprises et bonnes pratiques issues des processus de réalisation des études de vulnérabilité au Bénin, Sénégal et Burkina Faso
- Évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques, méthodes et outils



Présentation introductive sur le mandat pour le PNA

Alohou Evariste

Docteur, PhD en aménagement et gestion des ressources naturelles

Coordonnateur du PAS PNA Bénin,
Responsable Composante Gestion Intégrée des Ressources en Eau du ProSEHA/GIZ

Contact :

evariste.alohou@giz.de





Introduction générale sur le mandat pour le PNA

23 octobre 2018 à 14h00 GMT

Mis en œuvre par :

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Mandaté par :

 Ministère fédéral
de l'Environnement, de la Protection de la Nature
et de la Sécurité nucléaire

de la République fédérale d'Allemagne

Sous la tutelle du :



MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



En coopération avec :

**CLIMATE
ANALYTICS**





Contenu

1. Rappel des étapes et principales questions liées au processus PNA
2. Élément A. travail préparatoire et prise en compte des lacunes
3. Outils de mise en œuvre du mandat du PNA

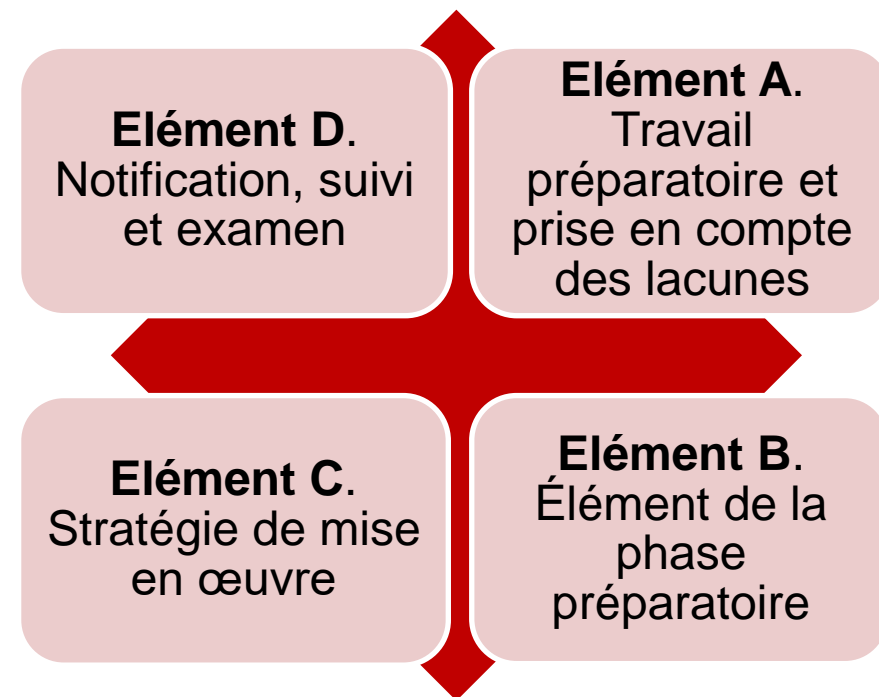


Rappel des étapes et principales questions liées au processus PNA

Les lignes directrices de la décision 5/CP.17 proposent 04 éléments de 17 étapes pour structurer le processus PNA

Par étape:

- Des questions clés sont posées de façon à faciliter leur mise en œuvre ;
- Et des activités ou tâches indicatives, qu'un pays peut envisager dans le cadre de chacune des 17 étapes.



Source : Groupe d'experts des PMA, Directives techniques pour le processus des plans nationaux d'adaptation. Secrétariat de la CCNUCC (2012)
Disponible sur <http://unfccc.int/NAP>

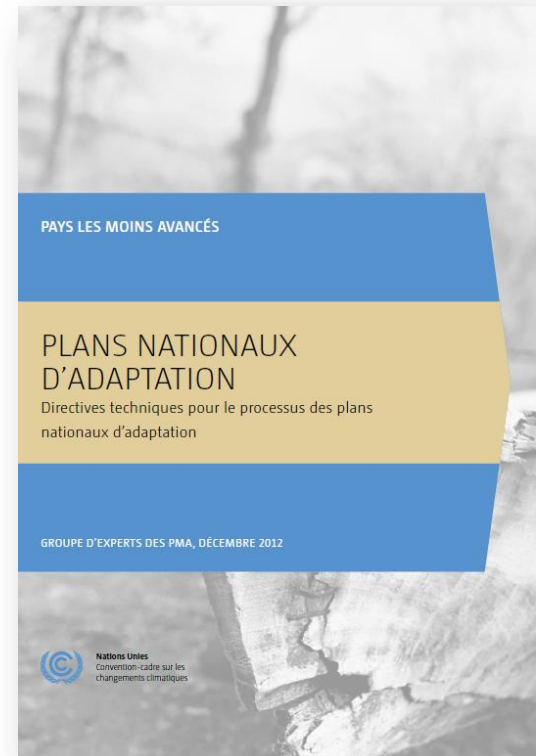


Elément A. Travail préparatoire et prise en compte des lacunes

Etape A.1. Lancement du processus PNA

La première question principale de cette étape :

- Quelles sont l'approche et la stratégie générales prévues au niveau national pour le processus PNA et de quel mandat a-t-on besoin pour les mettre en œuvre ?



Source : Groupe d'experts des PMA, Directives techniques pour le processus des plans nationaux d'adaptation. Secrétariat de la CCNUCC (2012)
Disponible sur <http://unfccc.int/NAP>



Mandat du processus PNA

Un mandat national pour le processus PNA pourrait inclure des informations suivantes :

- Nomination d'un chef de file pour le processus PNA,
- Détermination des étapes spécifiques à suivre comme la création d'un cadre ou l'élaboration d'une stratégie,
- Fixation d'un budget pour le processus PNA ou indications sur les ressources nationales allouées,
- Modalités de notification des résultats du processus PNA,
- Calendrier indicatif reprenant les principaux jalons et résultats du processus PNA.



Outils d'exécution du mandat du PNA

Communication à haut niveau politique (exemple le Bénin)

Elle précise :

- Objectifs et les avantages pour le pays, le cadre institutionnel de mise en œuvre, les secteurs les plus vulnérables aux CC et les opportunités du PNA pour le pays,
- Responsabilités des ministères sectoriels et des départements gouvernementaux clairement définis.



Outils d'exécution du mandat du PNA

Cadre institutionnel et politique du processus PNA

- Une loi adoptée par le parlement,
- Une directive nationale,
- Une ordonnance ou un décret signée par le Président de la République,
- Un arrêté interministériel portant création de commission nationale PNA,
- Ou tout autre instrument pertinent.



Outils d'exécution du mandat du PNA

Nomination d'un chef de file ou un mécanisme de coordination

- Afin de rendre opérationnel et efficace le processus PNA, les gouvernements devront nommer une/des agence(s)/Direction technique ou service technique/point focal chargé de diriger quotidiennement le processus.
- Cela impliquera de mobiliser des ressources humaines spécifiquement pour ce processus et de garantir que le mécanisme de coordination identifié disposera des outils et des moyens pour atteindre les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales du PNA.




Merci pour votre attention !



Mis en œuvre par :

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Mandaté par :

 Ministère fédéral
de l'Environnement, de la Protection de la Nature
et de la Sécurité nucléaire

de la République fédérale d'Allemagne

Sous la tutelle du :



MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



En coopération avec :

**CLIMATE
ANALYTICS**





Le Comité National sur les Changements Climatiques (COMNACC) : processus de mise en place, cadre juridique, mandat, activités, défis et orientations

M. Ousmane FALL SARR,

Directeur des études et de la Planification de l'Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale (ASER) au Ministère du Pétrole et de l'Énergie

Président du Comité national sénégalais du changement climatique (COMNACC), et s'est joint à de nombreuses COP en tant que négociateur.

Il a coordonné avec le ministère de l'Environnement le processus technique d'élaboration de la CND du Sénégal.

Contact :

ofsarr@yahoo.com

24/10/2018





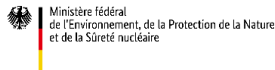
Le Comité National sur les Changements Climatiques (COMNACC) : processus de mise en place, cadre juridique, mandat, activités, défis et orientations

23 octobre 2018 à 14h00 GMT

Mis en œuvre par :



Mandaté par :



de la République fédérale d'Allemagne

Sous la tutelle du :



En coopération avec :



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT
DURABLE**



**PRESENTATION SUR LE COMITE
NATIONAL SUR LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

COMNACC

Plan

1. GENERALITES
2. MISSIONS
3. GROUPES THEMATIQUES
4. COMRECC
5. PERSPECTIVES

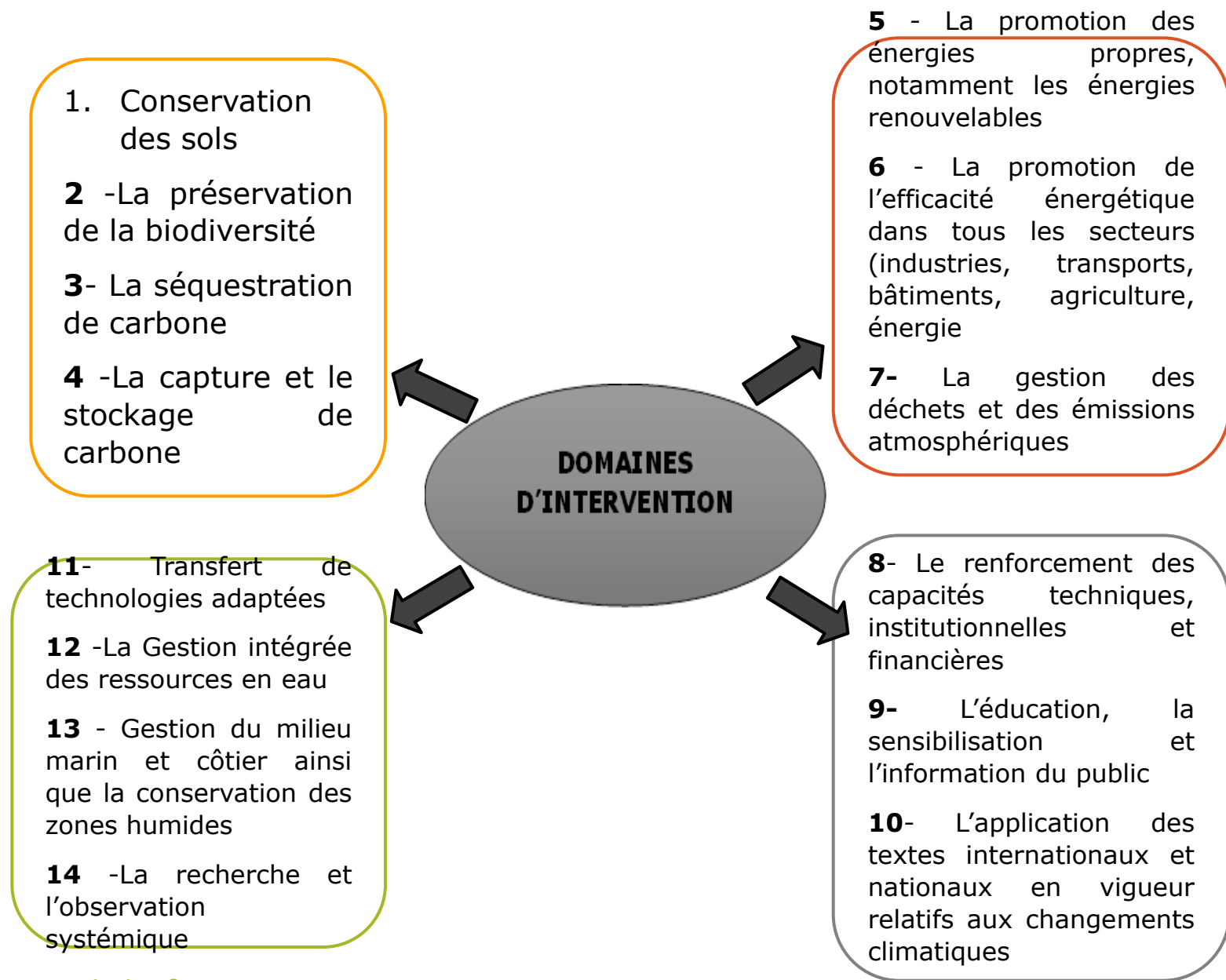
1. Généralités

- Après la signature en 1992 de la CCNUCC et sa ratification en 1994.
- Engagement du Sénégal, conformément à l'art 6 de la CCNUCC, à mettre en place un cadre réglementaire et institutionnel apte à promouvoir la sensibilisation, la formation et l'éducation sur la question des CC au niveau national.
- Point focal CCNUCC assuré par le Ministère en charge de l'Environnement à travers la DEEC
- 1994 Première mise en place d'un Comité national sur les Changements climatiques (COMNACC) : problèmes de fonctionnement : léthargie des membres , missions non comprises.
- 2001 Signature du Protocole de Kyoto et ratification en 2004
- Entre temps en 2003 l'institutionnalisation du COMNACC est intervenue avec l'arrêté n° 1.220 du 7 mars 2003 du Ministère chargé de l'Environnement pour organiser son fonctionnement et ses missions

- Mais vu l'importance de la problématique des changements climatiques et du rôle assigné au COMNACC, un renforcement institutionnel est intervenu avec l'entrée en vigueur du DECRET n° 2011-1689 du 3 octobre 2011 érigeant le comnacc en comité technique interministériel
- Composé par l'ensemble des acteurs impliqués dans les questions relatives aux CC (services techniques administratifs, le secteur privé, les ONGs, la société civile, les structures de recherche, les Associations d'Elus locaux, les Universités etc)

2. Missions

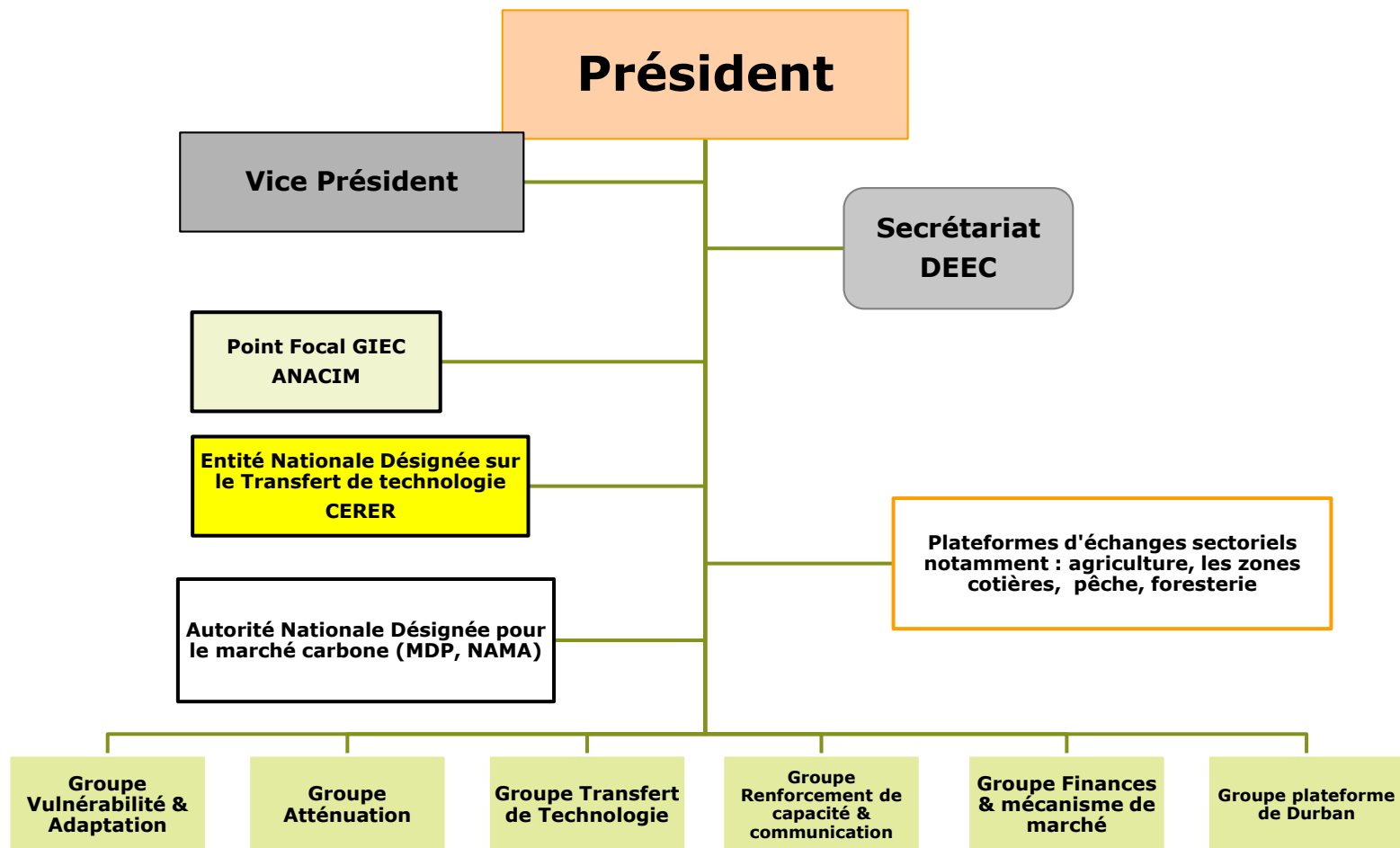
- Le COMNACC est un organe:
- **de coordination, de concertation, de formation, de sensibilisation, de gestion et de suivi** des différentes activités identifiées dans le cadre de la mise en œuvre de Convention Cadre des Nations unies sur les Changements climatiques et ses instruments juridiques additionnels (**P Kyoto, négociations internationales sur le climat**)
- Il joue un rôle d'information, de sensibilisation, de formation, de facilitation dans la conception, le financement, la mise en œuvre, la validation et le suivi des programmes et projets nationaux, sous régionaux et régionaux relatifs aux domaines prioritaires (**sélection de projet MDP, élaboration de NAMA, validation des communications nationales etc.**)



Organigramme

Le bureau exécutif du COMNACC est composé de :

- **Président**
- **Vice Président**
- **Des Coordonnateurs des Six groupes thématiques**
- **Des Points Focaux GIEC (ANACIM) et Transfert de Technologie (CERER)**
- **Secrétariat (DEEC)**



3. Composition

Le COMNACC , conformément au décret n°2011-1689 et au règlement intérieur y relatif, est composé de 14 COMRECC et de 6 groupes thématiques.

- **1- Adaptation et Vulnérabilité**
- **2- Atténuation**
- **3- Transfert de Technologie**
- **4- Renforcement de Capacités et Communications**
- **5- Finance et Mécanisme de marché**
- **6- APA/Juridique**

Missions et plans d'actions des 6 Groupes thématiques

1. Groupe Vulnérabilité et Adaptation

Le groupe appuie, accompagne et initie des travaux et études sur :

- ❖ Les connaissances physiques et scénarii climatiques pour le Sénégal
- ❖ Le renforcement de la prévention et du système d'alerte précoce
- ❖ Les stratégies d'adaptation dans l'ensemble des secteurs affectés par les changements climatiques : agriculture, pêche, gestion du littoral, ressources en eau, biodiversité, foresterie, élevage, zone côtière, santé etc.
- ❖ La soumission sur les questions liées au Nairobi work program, l'observation systématique de l'agriculture
- ❖ L'analyse des travaux et rapports scientifiques et techniques (GIEC, UNEP, UNFCCC etc...) et faire un résumé sur plateforme
- ❖ L'appui dans la préparation du Plan National d'Adaptation

2. Groupe Atténuation

- ❖ L'étude et l'analyse des émissions de gaz à effet de serre
- ❖ La validation des facteurs d'émissions
- ❖ L'élaboration des options d'atténuation sectorielles des émissions de GES
- ❖ L'examen, validation et suivi des projets Mécanisme de Développement Propre (MDP) et NAMA (Mesures d'Atténuation Appropriées au niveau National)
- ❖ L'identification et l'élaboration des projets relatifs au changement climatique en matière d'atténuation
- ❖ La préparation des soumissions sur le marché carbone
- ❖ La stratégie REDD+ au Sénégal

3. Groupe Transfert de Technologie

Ce groupe appuie le CERER qui est l'AND transfert de technologie dans l'ensemble de ses activités qui porte sur :

- ❖ L'identification et la mise en place des technologies d'adaptation et d'atténuation et leurs modalités d'acquisition et de développement
- ❖ L'élaboration d'une procédure de gestion des questions relatives au transfert de technologie en relation avec le CTCN (CRTC)
- ❖ La dynamisation de la collaboration entre les différentes parties prenantes (gouvernements, ONG, secteur privé, institut de recherche etc.)
- ❖ L'enclenchement de la réflexion sur les technologies endogènes
- ❖ L'identification et la formulation des requêtes par les parties prenantes
- ❖ La veille technologique
- ❖ La familiarisation sur les technologies

4. Groupe Renforcement de Capacités et Communications

Ce groupe appuie, accompagne et initie des travaux et études sur :

- ❖ La mise en œuvre de la stratégie de communication du COMNACC
- ❖ L'animation de la plateforme COMNACC
- ❖ Le développement d'une communication interne et externe efficace dans le but de renforcer le sentiment d'appartenance des membres du COMNACC
- ❖ La sensibilisation des populations sur les effets néfastes des changements climatiques, les mesures d'atténuation et d'adaptation avec l'appui des COMRECC
- ❖ La sensibilisation des décideurs à intégrer le changement climatique dans les politiques publiques
- ❖ Le renforcement des capacités des membres du COMNACC et des COMRECC
- ❖ Le rôle de suivi et d'évaluation
- ❖ La mise en œuvre de l'article 6 de la Convention

5. Groupe Financement et Mécanisme de Marché

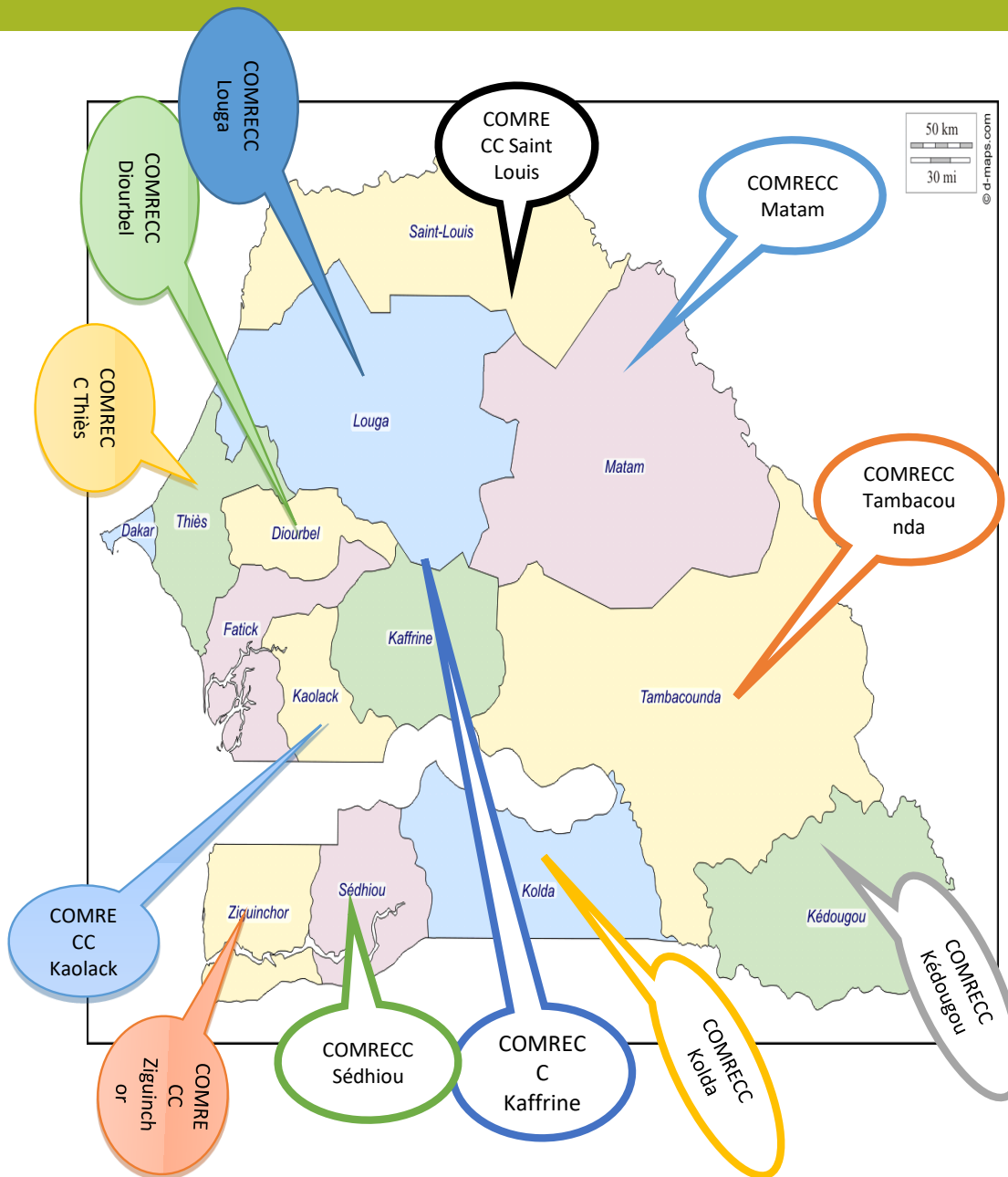
Ce groupe accompagne, appuie et initie des travaux sur :

- ❖ Les marchés et mécanismes de marché
- ❖ Le suivi et la liaison avec les institutions de financement relatives au changement climatique (**Fonds vert climat, SCF**)
- ❖ Les approches institutionnelles permettant de tirer profit des opportunités de financement changement climatique, notamment la mise en place du Fonds National Climat (mise en place en cours)
- ❖ La mise en place d'une stratégie pour l'acquisition des ressources financières pour le COMNACC
- ❖ La préparation et le suivi des soumissions sur les marchés et les mécanismes non marché

6. Groupe APA/Juridique

Ce groupe est chargé de :

- Analyser la dimension juridique et la terminologie du nouvel accord sur le climat;
- De préparer la ratification de la seconde période d'engagement pour le Sénégal ;
- Proposer des instruments juridiques de mise en œuvre;
- Représenter et préparer la position du Sénégal lors des négociations internationales



Les COMRECC

- **Missions**

- Les Comrecc sont chargés d'impulser la conception et la mise en œuvre des programmes, projets et activités d'atténuation et d'adaptation aux CC au niveau des régions en relation avec le COMNACC

Composition et fonctionnement

- les Comrecc sont composés des agents des services techniques administratifs déconcentrés , d'autorités locales décentralisées et de représentants des OCB.
- Leur fonctionnement est défini par arrêté du gouverneur (art 7 RI) , qui assure la présidence. Les DRECC assurent le secrétariat .

5. Perspectives

- ❖ Donner plus de Visibilité du COMNACC (Bureau, bibliothèque pour archivage, site Web, réseau, Bulletin périodique)
- ❖ Suivi des décisions des Négociations au niveau National
- ❖ Développer liens synergies entre COMNAC-CNDD, SIE, CIMES,
- ❖ Elargir le COMNACC aux industriels
- ❖ Redynamiser et renforcer les capacités des COMRECC
- ❖ Penser à l'organisation d'une journée « Changement Climatique » à l'image journée mondiale environnementale

PLATEFORME WEB DU COMNACC

- La plateforme a pour objectif de créer un espace de partage de l'information sur les changements climatiques dont le but est de favoriser la consolidation du partenariat entre les acteurs du COMNACC. Elle constitue un outil de sensibilisation des acteurs du COMNACC et aussi du grand public, sur les enjeux du changement climatique mais également pour rendre plus visible COMNACC auprès des décideurs publics et des partenaires techniques et financiers.
- Site web : <http://www.comnacc.org>

Site web :

<http://www.comnacc.org>

COMNACC
Comité National sur les Changements Climatiques

République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES ÉTABLISSEMENTS CLASSÉS

ACCUEIL COMNACC PROJETS MARCHÉ CARBONE PARTENAIRES BIBLIOTHÈQUE ACTUALITÉS LIENS UTILES FORUM

Recherche...

Newsletter Votre adresse e-mail **ABONNEZ-VOUS MAINTENANT!**

Espace membre

Identifiant ou adresse courriel

Mot de passe

Se souvenir de moi

CONNEXION

- Identifiant / mot de passe perdu ?
- Créez votre compte maintenant

A la une

Changement climatique: le Parlement adopte des mesures pour soutenir les prix du permis CO2

Un projet législatif visant à geler la mise aux enchères de certains permis de CO2 afin d'encourager les entreprises à investir dans l'innovation faible en carbone a reçu le soutien de la plénière ce mardi. Les mesures, amendées par le Parlement en juillet, fixent des conditions plus strictes sur le gel des enchères afin de restaurer le caractère incitatif du système, conçu pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et lutter contre le changement climatique.

Marché Carbone

Choisir une catégorie

Rechercher
Recherche avancée

Liste de discussion

- Gestion des ressources en eau
- Stockage de carbone
- Conservation des zones humides
- Promotion des énergies propres
- Emissions atmosphériques
- Gestion des déchets
- Gestion milieu marin
- Conservation des sols

Changement climatique et satellites

Des experts réfléchissent sur les effets négatifs du changement climatique

**MERCI DE VOTRE AIMABLE
ATTENTION**



Prochaines étapes

Enregistrement du webinaire :

- Disponible sur le site de l'AUF www.auf.org le site de l'IFDD www.ifdd.francophonie.org et très prochainement sur les sites www.adaptationcommunity.net ; www.NAPglobalnetwork.org ; www.changementsclimatiques.bj

Documents à partager :

- Les présentations du webinaire
- Les réponses aux questions posées et qui n'ont pas été discutées
- Une fiche d'évaluation du webinaire

Prochain webinaire:

- Prévu en le 13 novembre 2018, il portera sur **l'Accréditation pour le Fond Vert Climat : Expériences d'une Unité Nationale**



Merci pour votre attention !

Contacts

Pour le projet :

Nele Bünner, Chargée de Projet

nele.buenner@giz.de

Pour la série des webinaires :

Amadou Oumar TOURE, Coordinateur

amadou.toure@giz.de



Mis en œuvre par :



Mandaté par :



de la République fédérale d'Allemagne

Sous la tutelle du :



MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



En coopération avec :

